

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 11 novembre 2024, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

2024-11-374

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière en retirant le point 14 « Offre de services - Relais Expert enquête et médiation » et le point 25 « Abrogation du règlement numéro 176 modifiant le règlement numéro 175 sur la gestion contractuelle ».

ADOPTÉE

2024-11-375

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2024

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 15 octobre 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale et greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024 du conseil municipal.

ADOPTÉE

2024-11-376

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 11 novembre 2024, au montant de 362 256.77\$, soit acceptée.

ADOPTÉE

2024-11-377

REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 3 092.12\$ soit versée comme cinquième versement (5/5) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'un système téléphonique (administration).

QUE la somme de 9 973.81\$ soit versée comme cinquième versement (5/10) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'un camion 10 roues usagé (travaux publics).

QUE la somme de 15 635.16\$ soit versée comme deuxième versement (2/10) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'un chargeur sur roues usagé 2015 (travaux publics).

QUE la somme de 2 414.71\$ soit versée comme premier versement (1/5) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'une camionnette F-150 4X4 2010 (travaux publics).

QUE le service de la trésorerie en soit informé.

ADOPTÉE

2024-11-378

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte pour dépôt la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil (LERM article 357) pour l'année 2024-2025 comme suit:

M. Yvon Forget	dépôt le 16 octobre 2024
M. Sébastien Lavoie	dépôt le 22 octobre 2024
M. Sylvain Leduc	dépôt le 5 novembre 2024
M. Richard Lévesque	dépôt le 22 octobre 2024

M. Jean-Claude Ratelle dépôt le 4 novembre 2024
Mme Diane Sirard dépôt le 23 octobre 2024
M. Michel Venne dépôt le 22 octobre 2024

ADOPTÉE

2024-11-379

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 et celles-ci débuteront à 19h30.

20 janvier 2025	14 juillet 2025
10 février 2025	11 août 2025
10 mars 2025	8 septembre 2025
14 avril 2025	29 septembre 2025
12 mai 2025	17 novembre 2025
9 juin 2025	8 décembre 2025

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2024-11-380

CONGÉ DES FÊTES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le bureau municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve soit fermé du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

ADOPTÉE

2024-11-381

BUDGET RÉVISÉ 2024 - OMHHL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides (OMHHL) du 26 septembre 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

2024-11-382

MANDAT À ME MATHIEU LAPORTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES 2023 ET ANNÉES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à transmettre à Me Mathieu Laporte, avocat, la liste des dossiers, telle que déposée, en défaut de paiement de taxes 2023 et années précédentes afin de procéder au recouvrement.

QUE Me Mathieu Laporte, avocat, soit autorisé à faire parvenir les mises en demeure par courrier recommandé.

ADOPTÉE

2024-11-383

REFUS D'AJOUT D'UNE BANQUE DE NOUVELLES UNITÉS - PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

CONSIDÉRANT la demande de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides relativement à l'ajout d'une banque de nouvelles unités quant au programme de supplément au loyer (PSL);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil a accepté de participer au programme pour trois (3) unités de logement.

QUE le conseil ne peut pas participer davantage pour une banque de nouvelles unités supplémentaires.

ADOPTÉE

2024-11-384

OFFRE DE SERVICES DE M. DANIEL TÉTREULT – RESSOURCE HUMAINE POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de M. Daniel Tétreault au montant de 3 675.00\$ plus les frais de déplacement et de séjour relativement à l'obtention d'une ressource humaine qui viendra soutenir le département des finances.

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, tous les documents requis et à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

QUE cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

2024-11-385

TACAL – AVANCE DE FONDS POUR L'OBTENTION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT que le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) a déposé une demande d'aide financière au programme FRR, Volet 4 – Soutien à la vitalisation visant à réduire les coûts du transport bénévole pour les citoyens de Ferme-Neuve et du secteur de la Lièvre Nord et que ladite demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve appuie le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) dans ses démarches pour l'obtention d'un véhicule électrique;

CONSIDÉRANT que le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) a exprimé la nécessité de disposer d'une avance de fonds pour finaliser l'achat d'un véhicule électrique et d'assurer une prise en charge rapide de cet investissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte de verser une avance de fonds d'un montant de 26 000.00\$ au Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) pour l'achat d'un véhicule électrique.

QUE ce montant soit remboursé par le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) dans un délai de dix (10) mois, selon les modalités convenues entre les parties sans intérêts.

QUE le conseil municipal autorise Madame Diane Sirard, mairesse et Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, l'entente à intervenir entre les parties et tout autre document requis.

QUE cette somme soit imputée au compte grand livre #02-520-00-963.

ADOPTÉE

2024-11-386 ACTIVITÉ DE FINANCEMENT – 2 COINS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise le Centre communautaire de Ferme-Neuve à tenir une activité de financement au coin de la 9^e Avenue le 30 novembre 2024 et que pour l'événement, s'il y a des enfants bénévoles, ils doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

QUE la présente autorisation ne vaille que pour la 9^e Avenue et que toute collecte de fonds sur la 12^e Rue doit être autorisée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

2024-11-387 MODIFICATION RÉSOLUTION 2023-11-809 – OFFRE DE SERVICES DE BÉLANGER ÉLECTRONIQUE INC. POUR L'INSTALLATION D'UNE CAMÉRA DE SURVEILLANCE À LA STATION DE LAVAGE DE BATEAUX

CONSIDÉRANT la résolution 2023-11-809 adoptée le 13 novembre 2023 relativement à l'offre de services de Bélanger Électronique inc. pour l'installation d'une caméra de surveillance de lavage de bateaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

« **QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de Bélanger Électronique inc. au montant de 3 000.00\$ plus les taxes applicables ».

Soit remplacé par :

« **QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de Bélanger Électronique inc. au montant de 4 000.00\$ plus les taxes applicables ».

QUE cette résolution modifie la résolution 2023-11-809.

ADOPTÉE

2024-11-388

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Frédérick Belley au poste régulier d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

QUE sa date d'entrée en fonction soit le 18 novembre 2024.

QUE le service de paie en soit informé.

ADOPTÉE

2024-11-389

PERSONNE-RESSOURCE – POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE OU CONJUGALE AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT la résolution 2023-02-476 adoptée le 13 février 2023 quant à la nomination d'une personne-ressource relativement à la politique de travail en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT que Madame Sonia Lachaine ne travaille plus à la Municipalité de Ferme-Neuve;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate Madame Josée Trudel, adjointe à la direction générale et à la mairie et adjointe au greffe, comme personne-ressource afin de répondre au besoin de soutien lors d'une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel et qu'elle soit désignée responsable du traitement des plaintes et signalements.

QUE cette résolution abroge la résolution 2023-02-476.

ADOPTÉE

2024-11-390

AUGMENTATION TEMPORAIRE DES HEURES DE TRAVAIL - SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à une augmentation temporaire des heures de travail de la secrétaire administrative au service des loisirs afin de fournir l'aide nécessaire à la responsable au service des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise l'ajout de sept (7) heures de travail supplémentaires par semaine à la secrétaire administrative au service des loisirs, soit un total de trente-deux (32) heures par semaine pour une période de quatre semaines.

QUE le service de paie en soit informé.

ADOPTÉE

2024-11-391 DÉMISSION DE MADAME ASHLEY DENIS, INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte la démission de Madame Ashley Denis effective en date du 6 novembre 2024.

QUE le conseil municipal remercie Madame Ashley Denis pour les services rendus au sein de la Municipalité de Ferme-Neuve et lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux défis.

ADOPTÉE

2024-11-392 ADJUDICATION DU CONTRAT FN-24-V-38 - INSPECTION DE CANALISATION SOUTERRAINE PAR CAMÉRA

CONSIDÉRANT l'appel d'offres FN-24-V-38 fait sur invitation relativement à l'inspection de canalisation souterraine par caméra;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues:

- Can-Inspecc inc.: 43 326.72\$
- Can-Explore inc.: 74 733.75\$

Les taxes applicables sont incluses dans les montants ci-haut mentionnés.

CONSIDÉRANT que, selon le rapport de Monsieur Michel Deslauriers, directeur des travaux publics, les soumissions ont été jugées conformes à notre appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat FN-24-V-38 fait sur invitation pour l'inspection de canalisation souterraine par caméra soit accordé à Can-Inspecc inc. au montant de 43 326.72\$ incluant les taxes applicables.

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, tous les documents requis.

QUE Monsieur Michel Deslauriers, directeur des travaux publics, soit autorisé à entrer en contact avec ladite entreprise pour confirmer notre engagement.

QUE cette somme soit financée par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

ADOPTÉE

2024-11-393

PARC DU GRAND-LIÈVRE - PROGRAMME HYDRO-QUÉBEC POUR LA MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels - Parc du Grand-Lièvre a été déposée et acceptée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à déboursier 25% des coûts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 12 000.00\$ soit prise à même le fonds réservé #59-130-26;

ADOPTÉE

2024-11-394

GUIDE DES HAUTES-LAURENTIDES (2025-2026)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, le contrat de l'imprimerie l'Artographe pour la participation de la Municipalité de Ferme-Neuve à la 33^e Édition du Guide et carte touristique et carte vélo des Hautes-Laurentides 2025-2026 au montant de 995.00\$ plus les taxes applicables.

QUE cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

2024-11-395

MODIFICATION RÉSOLUTION 2024-06-207 - SUBVENTION - COMITÉ DES FÊTES

CONSIDÉRANT la résolution 2024-06-207 adoptée le 10 juin 2024 relativement à la subvention au Comité des fêtes;

CONSIDÉRANT le courriel du 13 juin 2024 envoyé au Comité des fêtes quant aux conditions à respecter afin que le montant total de l'aide financière lui soit versé;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 5 000.00\$ a déjà été versé au Comité des fêtes;

CONSIDÉRANT que le Comité des fêtes n'a pas respecté les conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le montant de 3 000.00\$ ne soit pas versé au Comité des fêtes puisque les conditions n'ont pas été respectées et que cette somme serve aux frais de déblais.

QUE les intérêts et les pénalités encourus ne soient pas annulés.

QUE cette résolution modifie la résolution 2024-06-207.

ADOPTÉE

2024-11-396

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 169-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 169 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 169-9 modifiant le règlement numéro 169 relatif à la tarification des services et activités de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

2024-11-397

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 200 AUTORISANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS DE LOISIRS À CARACTÈRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 200 autorisant la création d'une réserve financière pour des projets de loisirs à caractère communautaire soit adopté.

ADOPTÉE

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 201 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Monsieur le conseiller Michel Venne dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 201 sur la gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 201 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Monsieur le conseiller Michel Venne donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 201 sur la gestion contractuelle.

AFEAS - CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LA VIOLENCE

Présentation de la campagne de sensibilisation contre la violence par Madame Gaétane Brière, présidente du conseil d'administration de l'AFEAS.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2024-11-398

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 11 novembre 2024 soit levée. Il est 20h50.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse